

## Rédiger un mémoire de stage

*Conseils et consignes à l'usage des étudiant.es de M2 effectuant un stage<sup>1</sup>*

- **Qui est concerné.e par un mémoire de stage ?**

Les étudiant.es de Master 2 effectuant un stage long (éventuellement, un service civique).

Un stage est une formation qui vous permet d'acquérir des compétences, et une expérience professionnelle, en complément de la formation que vous suivez dans le cadre du Master Mondes méditerranéens en mouvement.

Les étudiant.es ont deux personnes référentes :

- Un.e tuteur/trice au sein de l'organisme d'accueil
- Un.e directeur/trice de mémoire

Le/la responsable des stages du master Mondes Méditerranéens en Mouvement fait le lien entre l'université et l'organisme d'accueil. Il/elle se charge de délivrer la convention après un entretien préalable avec l'étudiant.e, et organise un rendez-vous de suivi du stage à mi-parcours ou fin de parcours. Il/elle peut également être membre du jury pour la soutenance du mémoire.

- **Quelle est la différence entre mémoire de recherche et un mémoire de stage ?**

Dans les deux cas, il faut **élaborer une problématique et appuyer votre analyse sur les outils théoriques et méthodologiques des sciences sociales** acquis au cours de votre cursus.

En revanche, **le mémoire de stage s'appuie sur une expérience professionnelle d'une durée de 4 à 6 mois**. Une place importante sera accordée à la restitution de votre travail et de votre expérience dans l'organisme d'accueil.

---

<sup>1</sup> Ce document est une adaptation de la fiche établie par le département de Science politique. Nous remercions vivement nos collègues du département de Sciences politiques de nous l'avoir communiquée.

On distinguera aussi le mémoire de stage **du mémoire de recherche adossé à un stage**. Dans le second cas, cette expérience sera surtout mobilisée comme moyen d'accès à un terrain spécifique dans le cadre de méthodologies de type qualitatif (observation, entretiens, etc.)

- **Quels sont les éléments attendus dans un mémoire de stage ?**

Deux types d'éléments sont combinés et articulés dans un mémoire de stage

1/ Le mémoire de stage doit contenir **les éléments attendus pour tout rapport de stage**, à savoir :

- Une présentation de l'organisme (type, date de la création, organisation, missions, nombre de personnes qui y travaillent, partenaires, financement, etc.)
- Une présentation de votre situation au sein de l'organisme (dans quel département s'il s'agit d'une structure importante, direction, etc.) et vos propres apports à la structure.
- Une présentation de vos missions et du déroulement du stage
- Certains de ces éléments peuvent s'appuyer sur des documents de l'organisme : ceux-ci peuvent être placés en annexe, ou intégrés dans le corps du texte s'ils font l'objet d'une analyse spécifique.

2/ Le mémoire de stage doit intégrer également **des éléments de réflexion critique et d'analyse** sur l'organisme, son fonctionnement, et sur vos missions.

Cette réflexion et la place qu'elle occupera dans le développement de votre mémoire dépendra de votre objet et de votre questionnement de départ (problématique).

Les questions qui suivent sont des suggestions ou des exemples, qu'il vous faut adapter en fonction de votre thème et de vos missions :

- Quelle est la conception du thème ou du rôle (par exemple : le développement territorial ; la lutte contre les discriminations de genre ; les politiques d'intégration des réfugiés en France et leur mise en œuvre en Ile de France) qui apparaît dans le travail de l'organisme ? Y a-t-il des conceptions différentes, voire concurrentes ?
- Comment le thème que vous traitez dans votre mémoire est-il abordé par l'organisme ? Il vous faudra faire le lien entre la/les thématique(s) étudiée(s) et ce que vous observerez sur le terrain.
- Comment les formes d'organisation, les statuts et les enjeux de pouvoir dans le monde du travail influencent-ils le traitement de ce thème ?
- Que révèlent les choix et l'action de l'organisme quant aux difficultés de mettre en œuvre des actions ? (pour de développement territorial, ou pour l'intégration des réfugiés par exemple ?)

- **Comment votre stage sera-t-il évalué ?**

La note finale tiendra compte de *trois éléments* :

- **Votre mémoire** : son fond et sa forme (voir infra)
- **Votre stage** : les directeurs/trices de mémoire (évaluateurs pour l'université) se baseront sur les retours de votre tuteur/trice de stage, à partir de votre présentation du stage à l'écrit, dans le mémoire, et à l'oral lors de la soutenance.
- **Votre soutenance** : votre capacité à présenter votre travail de façon réflexive, en expliquant ses conditions de réalisation, ses apports et ses limites ; votre capacité à répondre aux remarques et aux questions, à vous projeter dans un prolongement professionnel.

- **Comment concilier les attendus des deux partenaires : l'université et l'organisme ?**

**Présence de votre tuteur/trice** : Idéalement, le/la tuteur/trice est présent.e lors de la soutenance en fonction de sa disponibilité. Sa présence permet d'avoir un autre regard sur votre mémoire, ce qui est l'objectif pour un mémoire de stage. Il est également important pour l'organisme de croiser son regard avec celui de votre directeur/trice de mémoire.

**L'« Analyse critique »** : *il vous est demandé de faire une analyse critique de l'organisme et des enjeux traités, n'est-ce pas délicat, voire problématique ?*

- Tout d'abord, « analyse critique » ne signifie pas nécessairement « critique de l'organisme » ou de son action mais plutôt « critique constructive ». Vous pouvez faire preuve d'esprit d'analyse, de recul par rapport à votre expérience sans pour autant invalider l'activité de l'organisme où vous avez fait votre stage.
- En outre, même lorsque vous signalez certaines limites de l'action de l'organisme, votre analyse peut être partagée, partiellement au moins, par votre tuteur/tutrice et, si ce n'est pas le cas, il/elle sera sans doute intéressé.e par votre regard.
- Enfin, il s'agit très souvent d'une question de formulation : vous pouvez demander conseil à votre directeur/trice de mémoire pour vous aider.

Il peut arriver que certaines « critiques » ne soient pas du tout « entendables » par l'organisme dans lequel vous avez effectué votre stage. Dans ce cas, il est préférable que votre tuteur/trice ne participe pas à la soutenance et certains éléments pourront être éventuellement reportés en annexes ne figurant pas dans le mémoire transmis à l'organisme. Cependant ces cas sont assez rares et les doutes ou questions surgissent en cours de stage : il vous faudra en faire part à votre directeur/trice ou au responsable des stages dès que possible.

- **Sur quels critères le mémoire de stage est-il évalué ?**

Le fond :

- Pertinence du questionnement (problématique) et de la réponse que vous y apporterez
- La présence des éléments attendus cités ci-dessus
- Votre capacité d'analyse et de réflexivité

- Les références mobilisées, les outils théoriques/conceptuels et méthodologiques utilisés

La forme : elle est identique à celle proposée dans le guide du mémoire de recherche M2

- Le mémoire doit comporter 70 à 80 pages de texte
- Il comporte comme dans tout mémoire : une introduction, un plan, des parties et sous-parties correspondant à ce plan, une conclusion
- Des références citées selon les normes établies dans le guide et de façon cohérente tout au long du mémoire.
- Une bibliographie mise aux normes, harmonisée et classée par ordre alphabétique, y compris si vous introduisez plusieurs catégories thématiques
- Le texte doit être clair, sans erreurs d'orthographe ou de syntaxe, sans coquilles`
- La mise en page est claire et agréable à lire (le texte n'est ni trop dense ni trop segmenté)